

Com' LESPARRE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



Solidarité
Cadre de vie
Sports

Budget 2010
Voirie
Vie économique

7J/7




Mc DONALD'S LESPARRE
 Parking C. C. Carrefour
 @ accès WIFI gratuit

QUINCAILLERIE
LEGO
 39 cours du Général de Gaulle
LESPARRE - MÉDOC
05 56 73 29 59

QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
FERS - FIOUL - GAZ



eurotermite
capricorne

LE SPÉCIALISTE DU TRAITEMENT DANS LE MÉDOC

Engage le système **SENTRI TECH**
 Élimination des colonies de termites

Contrôle Gratuit
 Devis Gratuit
 Traitements Garanties

Élimination par appâts • Détermitage • Traitement des charpentes • Traitement des sols • Termifilm

10 cours Georges Mandel 33340 LESPARRE MÉDOC
05 56 41 28 93 - 06 22 11 85 06

e^{ts} somirey **Aluminier**
agrée **TECHNAL**

fabrication - installation

Miroiterie - Menuiseries aluminium et PVC sur mesures
 Stores toile - Volets roulants - Plafonds suspendus
 Peinture et dérivés - Papiers peints

Lasures Sikkens
 Moquettes et sols PVC - Produits verriers
 Remplacement de casse immédiat

Devis gratuit

Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87
 6 rue André Laffitau 33340 **LESPARRE-MÉDOC**
 e-mail : somirey@wanadoo.fr - internet : www.somirey.regioland.com



CANALISATIONS
SOUTERRAINES

S.A.R.L. SOBAQ

SECOND ŒUVRE DU BATIMENT D'AQUITAINE

Z.A. Jean Zay - 6 rue Jean Cocteau 33150 CENON
 Téléphone : 05 57 80 02 03 - Télécopie : 05 57 54 32 40
 sobaq@wanadoo.fr

Tous travaux de pose canalisations souterraines
 Adduction d'eau
 Adduction de gaz

Rue Jean Pagès - B.P. 140
 33884 VILLENAVE D'ORNON Cedex
Tél. 05 57 96 57 96
 Fax 05 56 87 26 36

Nouveau concept de remise en forme

Santé et bien-être

Du Lundi au Vendredi : 9h15 - 14h15 / 16h45 - 20h45
 le Samedi : 8h15 - 13h15

Côté SPORT & LOISIRS
 Lesparre Médoc
 Tél : 05.56.59.86.90



S.A.R.L. Pépinières DOMENS

Horticulteur - Fleuriste

28, route de Pauillac
 Canquillac - 33340 Lesparre
05.56.41.08.58

E.LECLERC à Lesparre
 Ouverture de 8h30 à 19h30

CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE
 RN. 215 33340 LESPARRE
05 56 73 25 00

Ouvert du lundi au samedi 8h30-19h30 et dimanche 8h30-12h

L'auto E. LECLERC
05 56 73 27 90

CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE RN. 215 - 33340 LESPARRE
 Du Lundi au Jeudi : 8h30-12h30 // 14h-19h
 Vendredi & Samedi : 8h30-19h NON STOP
 Dimanche : 8h30-12h uniquement JARDI

brico E. LECLERC
05 56 73 26 30

jardi E. LECLERC
05 56 73 45 70

SPORT LOISIRS E. LECLERC
05 56 41 62 20

CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE RN. 215 - 33340 LESPARRE
 Du Lundi au Samedi : 9h-19h NON STOP

E.LECLERC

Moins cher sur tout
 notre objectif depuis toujours

SPORT LOISIRS E. LECLERC

L'auto E. LECLERC

brico E. LECLERC

jardi E. LECLERC

LES PARRE

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
le premier trimestre est un moment important dans la vie d'une ville ; le budget de l'année 2010 a été voté le 31 mars dernier.

C'est un moment fort, car pour la première fois depuis de nombreuses années le budget a été adopté par les oppositions (un vote pour, et deux abstentions). Très certainement, peu de collectivités peuvent se prévaloir d'un tel suffrage. Cela démontre mon envie et ma capacité à faire participer tous ceux qui veulent bien travailler dans un état d'esprit constructif.

Le budget de cette année est axé sur le social, avec notamment une augmentation de la subvention du CCAS et l'achat d'un bus pour personnes à mobilité réduite.

Le cadre et la qualité de vie des Lesparrains ont également été au cœur de ce vote. Les axes privilégiés sont les travaux de voirie, la réfection des trottoirs, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, afin que nous puissions vivre notre ville dans de meilleures conditions. L'amélioration du cadre de vie concerne également l'achat d'une balayeuse de voirie, des installations de mobiliers urbains (poubelles, toilettes etc..), l'installation de panneaux d'affichage lumineux qui devraient permettre l'interdiction d'affichages sauvages. Enfin, des études importantes seront menées, telles que la requalification du centre ville et la traversée d'agglomération.

Un budget volontariste, dynamique mais pas pharaonique !

Par contre, vous pourrez constater l'absence d'une augmentation des taux que nous avons voulu laisser à l'identique de 2009. En effet, la prochaine taxe additionnelle de la Communauté de Communes Cœur de Médoc va imputer le portefeuille des ménages avec plus de 8% d'augmentation. Sachez que vos élus Lesparrains se sont élevés contre cette décision mais la démocratie a parlé.

Enfin, la démission consensuelle de Stéphane LIBERT du Conseil Municipal a permis l'installation de Sylvie BRUN dans cette instance le 19 avril. Qu'il me soit permis de remercier Stéphane pour son engagement, sa disponibilité et ses compétences qu'il aura mis au service des concitoyens. Je souhaite à Sylvie BRUN, votre nouvelle conseillère municipale, la bienvenue et je sais qu'elle va trouver toute sa place au sein de notre équipe. Ses capacités, son énergie et sa gentillesse vont faire d'elle, j'en suis persuadé, une collaboratrice de qualité. Pour ce qui concerne les fonctions qu'occupait Stéphane LIBERT, le Conseil Municipal, sur ma proposition, élira prochainement son successeur au poste de 1er adjoint.

Pour terminer, n'oubliez pas les grands rendez-vous de notre commune où votre participation est attendue, tant par les organisateurs que par la municipalité : le couronnement de la Rosière, le tournoi International de football, les finales du District, la journée intergénérationnelle, le jumping,

les courses du 14 juillet, la foire aux vins, le gala de miss Médoc avec Miss France et Madame de FONTENAY entre autres.

Pour le travail de ces bénévoles, pour leur investissement et le nôtre, pour que Lesparre rayonne sur le Médoc, je compte sur vous.

Bernard GUIRAUD
Maire de Lesparre,
Vice Président
de la Communauté
de communes
Cœur du Médoc.

Sylvie BRUN



SOMMAIRE

- SOLIDARITÉp 4-5
- SPORTSp 6
- Y ÉTIEZ-VOUS ?p 7
- BUDGET 2010p 8
- VOIRIE ET CADRE DE VIEp 9
- TRIBUNE LIBRE.....p 10
- AGENDA.....p 11
- VIE ÉCONOMIQUE.....p 11

Directeur de la publication :
Bernard GUIRAUD
Rédaction et coordination :
Jean-Luc FOURTON,
Séverine AVRIL, Delphine DUPIN
Damien CONDEMINE, Ingrid VEZY,
Conception/Impression :
FCM-Graphic
Imprimé sur couché brillant FSC
Régie publicitaire :
Didier MUSSOTTE
(FCM-Graphic : 05 57 77 08 58)
Dépôt légal :
en cours de parution

BOUGER POUR PRÉVENIR LES CHUTES

Vous avez plus de 65 ans, vous êtes concernés

A l'initiative du CCAS de Lesparre, des ateliers financés par la CRAMA ont débuté le 31 mars et ont lieu à la chapelle de la maison de retraite Saint-Léonard de Lesparre.

De la gymnastique douce, des conseils nutritionnels

...
A raison de quinze séances d'une heure hebdomadaire, les personnes âgées découvrent des postures-clés,

apprennent à se relever en cas de chute, fortifient certains muscles majeurs. Ces ateliers réunissent douze

à quinze participants et sont animés par des professionnels spécialisés dans les cours de gymnastique pour les seniors. Ces séances proposent aux personnes concernées d'entretenir leurs articulations et leur souplesse afin de préserver le plus possible leur autonomie.

1€ de participation

Une participation financière est toutefois demandée aux participants, allant de 1 à 2 euros par séance.

Tous les mercredis jusqu'en juin 2010

Ces séances auront lieu tous les mercredis ; et l'intérêt est de participer à toutes les séances pour en avoir le bénéfice complet.

Renseignements auprès de Mme Bernard, CCAS de Lesparre



LES CERTIFICATS MÉDICAUX A L'ÉCOLE



L'entrée à l'école maternelle

Conformément à l'article L113-1 du Code de l'Éducation, « Tout enfant doit pouvoir être accueilli à l'âge de 3 ans, dans une école maternelle le plus près possible de son domicile, si sa famille en fait la demande ». Le certificat médical préalablement demandé au médecin de famille pour cette admission n'est plus nécessaire.

L'entrée à l'école élémentaire

La production d'un certificat médical attestant que l'enfant a bénéficié des vaccinations obligatoires telles que décrites dans les articles L3111-2 et L311-3 du code de Santé publique sont nécessaires au moment de l'inscription.

Les sorties scolaires

Les circulaires n° 99-136 du 21 septembre 1999, relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, et n° 76-260 du 20 août 1976 relative aux sorties et voyages collectifs d'élèves ne mentionnent d'aucune manière la nécessité d'un certificat médical pour la participation à ces activités.

Les absences

La circulaire n° 2004-054 du 23 mars 2004 relative au contrôle et promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire rappelle que « les certificats médicaux ne sont exigibles que dans les cas de maladies contagieuses énumérées dans l'arrêté ministériel du 3 mai 1989 ».

La pratique de l'éducation physique et sportive

Le décret n° 88-977 du 11 octobre 1988 relatif au contrôle médical des inaptitudes à la pratique de l'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement précise que les élèves qui invoquent une inaptitude physique doivent justifier par un certificat médical le caractère total ou partiel de l'inaptitude. Un certificat médical d'aptitude n'est donc pas requis dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES FRAGILES

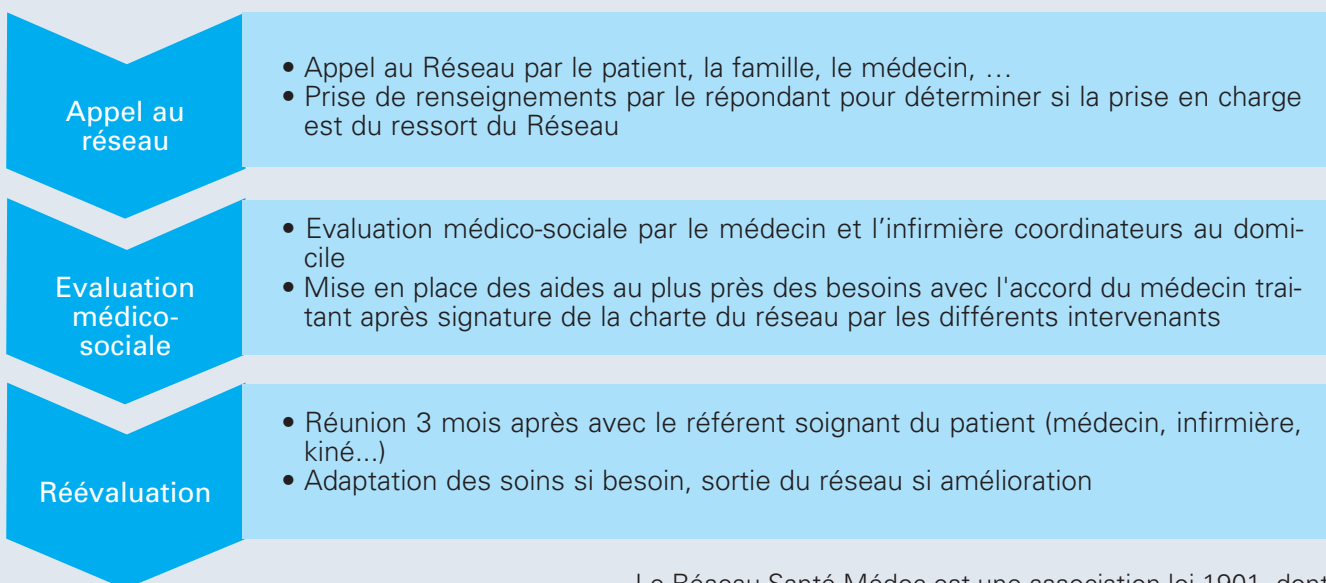
Les personnes fragiles de par leur âge, leur maladie, leur isolement...doivent avoir la possibilité de rester chez elles, même si les prises en charge médicale et sociale sont quelquefois difficiles. Ces prises en charge seront dans certains cas limitées et n'éviteront pas l'entrée en institution.

Pour ce maintien à domicile, les familles démunies se dirigent souvent vers leur médecin traitant ; ce dernier étant le plus apte à gérer uniquement la problématique médicale.

Sur ces constats, le Réseau Santé Médoc a été créé afin d'adapter la prise en charge médico-sociale au

plus près des besoins des patients et de créer un lien entre les différents intervenants.

Il y a beaucoup de possibilités dans la prise en charge des personnes fragilisées à domicile : l'entourage, les professionnels de santé libéraux (médecins, kiné, infirmier, podologue, orthophoniste, psychologue...), le service de soins à domicile (AAPAM), le service de soins infirmiers à domicile, l'Hospitalisation à Domicile, le Conseil Général (APA)...



RÉSEAU SANTÉ MÉDOC

2 rue Michel Castéra

33340 LESPARRE

Tél : 05 56 73 07 29

Mail : reseausantemedoc@orange.fr

Le Réseau Santé Médoc est une association loi 1901, dont la Présidente est le Dr Brigitte HOLLE (médecin) et les Vice-présidents sont Arnaud VISCHI (psychologue) et Pierre André BRACQ (podologue). La trésorière est Martine GALLET BEAU DELAMARRÉ (orthophoniste), le trésorier adjoint est Cédric PUYJOURSSAIN (pharmacien), le secrétaire est Christian HOLLE (masseur-kinésithérapeute) et le secrétaire adjoint, Solange LEBIGRE (infirmière libérale).

LE PRINTEMPS EST LÀ ET LES « JARDINS DE LOUISE » SONT PRÊTS

Les jardins familiaux créés par la municipalité de Lesparre sont prêts.

Les cabanes mises à disposition des jardiniers membres de l'association « Les jardins de Louise » sont terminées. Anne-Marie CROSSON, la présidente de l'association qui gère les jardins, indique que les deux premiers jardins sont en culture depuis début avril.

Six parcelles supplémentaires sont disponibles et n'attendent que leurs jardiniers.

Si vous êtes intéressés, contactez le CCAS au 05.56.73.21.00.

Nous vous rappelons les conditions principales :

habiter Lesparre, ne pas avoir de terrain pour jardiner et s'engager à respecter la charte de l'association.



LE SAM FOOT

Le SAM FOOT de Lesparre fut fondé au début du 20^{ème} siècle et rassemble au sein d'une même section tous les fans de foot et toutes celles et ceux qui veulent que le football soit synonyme de sportivité et de plaisir.

Il prend son nom de Sport Athlétique Médocain dans les années 60 et est désormais une section à part entière du SAM Omnisport avec presque 180 licenciés. Pour la troisième saison consécutive, les effectifs « Jeunes » du SAM football ont dépassé les 100 licenciés.

L'organisation du club s'articule ainsi : l'éveil, l'apprentissage, l'initiation et la formation, le perfectionnement et la spécialisation. Ces différentes étapes de la vie du jeune footballeur, garçon ou fille, sont primordiales pour son développement sportif et son épa-

nouissement personnel. L'enseignement sportif, suivant l'âge des participants, se décline en trois niveaux : le football technique, le football tactique, le football physique. Chaque catégorie peut ainsi s'exprimer depuis les débutants jusqu'aux seniors. Deux des objectifs du club sont de proposer au moins une équipe de chaque catégorie (masculine et féminine) et devenir un club de football incontournable dans le Médoc. C'est à travers son école, ses valeurs et ses dirigeants qu'une dynamique est donnée au football à Lesparre.

Ainsi, les « petits » de la catégorie U 11 ont joué le 17 avril 2010 la finale du Challenge Capdeville, et pour la deuxième année consécutive, Lesparre



accueille les Finales des Coupes du District de Gironde Atlantique sur la Plaine des Sports le 12 et 13 mai 2010. Le SAM FOOT co-organise le TIMSO (Tournoi International Minime du Sud-ouest de Football) du 22 au 24 mai 2010 dans lequel il engage une équipe (U 13 / U 14).

LE BASKET À L'HONNEUR

De l'adresse, de l'endurance, une grande vitesse de jeu, ... Tout était réuni en ce 27 février pour offrir aux spectateurs venus nombreux un spectacle d'une grande qualité. Le match de championnat de France Nationale A de basket-ball handisport opposait les Léopards de Guyenne de Bordeaux à l'équipe Aspar, de Saint-Ouen. Grâce à leur

ténacité et aux encouragements du public, les Léopards ont gagné par 77 à 64.

Cette rencontre a permis de faire connaître le basket handisport à un large public, qui assistera sans aucun doute aux prochains matchs d'un probable tournoi international en fin d'année à Lesparre.



Le Samedi 27 Mars, le nouveau dojo a accueilli 2 hauts gradés parisiens, Catherine PIERRE (7ème DAN et ancienne membre de l'équipe de France) et Dante ANDREAZZOLI (6ème DAN). Ils étaient présents pour la 4ème année consécutive pour délivrer un peu de leur immense savoir à des judokas toujours plus nombreux. Tout le monde était concerné, des plus petits aux plus anciens. C'est tout au long de la journée que se sont déroulés des échanges techniques de qualité

de travail, le Président du club a remis la médaille de Bronze de la Jeunesse et Sports à Joël HERVE pour ses 51 ans de Judo.

Mais le Judo, ce sont aussi les compétitions. Les rencontres pour les plus jeunes se déroulent sur plusieurs phases par secteur sur Bordeaux. Depuis le début de l'année, 2 jeunes se sont illustrés : Maxime HOREN et Mickaël MATINAUD. Ce sont des purs "produits" Lesparrais, formés intégralement au club, depuis l'âge de 4 ans. Ils

LE SAM JUDO

Une section discrète mais efficace

dans une ambiance conviviale mais studieuse.

A l'issue de cette journée ont progressé régulièrement jusqu'à l'obtention cette année de la ceinture noire. Pour cette récompense, des déplacements auront été nécessaires : Périgueux, Pau, Toulouse ...

En dix ans de présidence de Mario MATINAUD, ce ne sont pas moins de douze Judokas qui ont obtenu cette fameuse ceinture noire tant convoitée. Le Président, l'enseignant et l'ensemble du bureau peuvent être fiers de leur club qui représente avec honneur la ville de Lesparre



LESPARRE ACCUEILLE SES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux habitants de Lesparre ont été reçus au Salon d'Honneur de la Mairie le 20 février dernier par Monsieur le Maire.

Après avoir présenté les membres du Conseil municipal présents, Bernard GUIRAUD a évoqué les actions menées par la Municipalité en 2009, et les grandes lignes des projets de 2010.

Puis des échanges avec les invités se sont déroulés autour d'un apéritif convivial; un diaporama retraçant les manifestations 2009 étant diffusé simultanément.

Merci et encore bienvenue aux nouveaux Lesparrais.



DE LA MAGIE PLEIN LES YEUX

Le soleil était au rendez-vous du Carnaval de la ville le 20 mars dernier. Le thème « Magie et Contes de fées » était annoncé, notamment grâce aux affiches faites par les enfants des accueils périscolaires de l'école Pierre et Marie Curie et l'école Beaugency. Ainsi, des enfants déguisés en fées et magiciens ont accompagné le char « Merlin et Arthur » de la MFR de Saint-Trélody tout au long du cortège. Monsieur le Maire a remis les clés (en carton pour l'occasion !) de la ville aux nombreux participants.

De nombreuses animations ont embelli l'après-midi : la Compagnie Cramoisie et ses « Fous du volant », la banda Pays Médoc, la Batucada Tukafak, le Fil Rouge ... Après la crémation de Mr Carnaval (fait par les Centres de Loisirs de la CdC), les enfants ont pu apprécier le goûter offert par la Municipalité.



DES PAILLETES ET DE LA BONNE HUMEUR

Le spectacle annoncé par l'association Le Fil Rouge a été à la hauteur des espérances. Plus de 300 personnes étaient présentes pour applaudir les différents tours de chants proposés. Des artistes du cabaret de Couquèques ont notamment fait des prestations très appréciées.

Le point d'orgue de la soirée haute en couleurs fut l'élection de la Reine de la Tour 2010. Cette année, Mathilde CASTEL, jeune cissacaise de 18 ans, a remporté le titre. Elle a également remporté le concours de mannequin organisé lors de la soirée.



Budget 2010

8

LES IMPÔTS

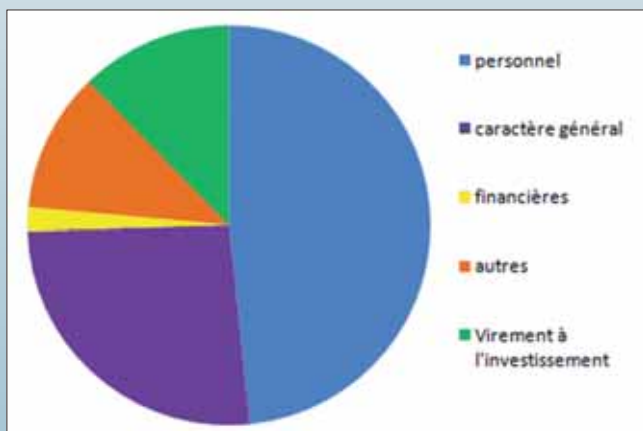
La taxe additionnelle mise en place par la CDC Cœur du Médoc et l'augmentation de la Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères impactera de façon importante le montant des impôts payés par le contribuable Lesparrain (environ 10 %).

C'est pourquoi, afin de ne pas alourdir davantage l'addition, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition. Ils restent donc identiques à ceux de l'an dernier."

Fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 5.408.450 € et se décomposent principalement en :

- Charges de personnel : 2.534.680 €
- Charges à caractère général : 1.373.200 € (Eau, électricité, affranchissement, télécommunication, carburant, assurance, impôts, alimentation, entretien matériel et bâtiments, fournitures scolaires, etc.)
- Charges financières (intérêts d'emprunt) : 99.000 €
- Autres charges de gestion courante : 592.562 € (Indemnités Maire et conseillers, contribution à l'école Notre Dame, subventions aux associations, CCAS, etc.)
- Virement à la section d'investissement (autofinancement) : **642.985 €**



Investissement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 5.479.500 €.

Elles comprennent essentiellement :

1. Le programme de voirie avec enfouissement des réseaux (rues Curutchet, Maurice Rey, Pasteur et parking de Vignes Oudides).
2. Aménagement de sécurité de l'école Notre Dame, aménagement du giratoire de Saint-Léonard.
3. Renouvellement éclairage public basse consommation (LED) et amélioration de la signalisation.
3. Travaux Tour de l'Honneur, Églises, Écoles, Mairie, Club house du SAM, kiosque à musique, Centre Culturel.
4. L'achat d'une balayeuse de voirie et d'autres véhicules.
5. Des aménagements d'accessibilité (place Gambetta, mairie) du mobilier urbain (affichage)
6. Des toilettes publiques (Tour de l'Honneur, parking Vignes Oudides)

Nom de l'organisme	BP 2010		
	Ordinaire	Conditionnelle	Exceptionnelle
ACAL	450 €	6 000 €	0 €
ACCA	1 300 €	0 €	0 €
APPEM	1 000 €	0 €	0 €
AMIS DE LA TOUR	0 €	2 000 €	0 €
ASA DFCI	1 500 €	0 €	0 €
AQUITAINE MEDOC HANDICAP	200 €	0 €	0 €
COMITE FOIRE AUX VINS	20 000 €	0 €	0 €
COMITE DE JUMELAGE	500 €	500 €	0 €
COMITE DES FETES DE PLASSAN	170 €	0 €	0 €
COMITE DES FETES DE ST TRELODY	450 €	0 €	0 €
CENTRE CULTUREL	25 000 €	16 000 €	0 €
COMITE D'ENTENTE ANCIENS COMBATTANTS	2 600 €	0 €	0 €
ENSEMBLE VOCAL CRESCENDO	500 €	0 €	0 €
FNATH	100 €	0 €	0 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	500 €	0 €	0 €
ORDRE MEDULIEN	300 €	0 €	0 €
LM JAZZ	0 €	10 000 €	0 €
LE FIL ROUGE	1 500 €	7 000 €	0 €
MEDOC HANDBALL	6 000 €	2 000 €	0 €
OPEST	500 €		
PIGEON SPORT MEDOCAIN	150 €	0 €	0 €
RESEAU MEDOC SANTE	3 000 €		
SAM OMNISPORT	36 000 €	0 €	0 €
SOCIETE HYPPIQUE DU MEDOC	1 000 €		
UNION MUSICALE	5 000 €	0 €	0 €
UNE SCENE VISION DES MOTS	300 €	0 €	0 €
PAYS MEDOC RUGBY	8 000 €	2000 €	0 €
BDM 33- JOURNEES MANGA	0 €	500 €	0 €
AQUI FM	150 €	0 €	0 €
ASSPROP PROPRIETAIRES CHEVAUX	1 500 €	0 €	0 €
TIMSO	300 €	0 €	0 €
CROIX ROUGE	200 €	0 €	0 €
ASSOCIATIONS DES CINEMAS PROXIMITE	600 €	0 €	0 €
SECOURS CATHOLIQUE	200 €	0 €	0 €
LES BLOUSES ROSES	200 €		
+ RESERVE DISPONIBLE	5 000 €		
TOTAL	124 170 €	46 000 €	0 €

170 170 €

Subventions

La subvention versée au CCAS augmente de 7 000 € et se monte à 117.000 €.

Les subventions versées aux différentes associations augmentent d'environ 22 % et s'élèvent à 170.170 €.

7. Des aménagements sportifs (réfection d'un cours de tennis, éclairage stade, arrosage stade, extension city Park, module de skate, etc.).
8. Arrosage, récupérateurs d'eau, jardins municipaux.
9. Acquisition parcellaires (terrain rue Maurice Rey, parcelles abords Tour de l'Honneur, etc.)
10. Études (accessibilité, RD 1215, requalification du centre bourg, patrimoine bâti).

Pour réaliser l'intégralité de ce programme, un crédit d'emprunt a été ouvert à hauteur de 1.888.300 €."

BÂTIMENTS

La chasse au gaspillage est lancée !

Depuis 2 ans, nous avons pu constater que l'utilisation de nos bâtiments donnait lieu à des consommations électriques, d'eau et de chauffage importantes.

Dans un souci de réaliser des économies, nous lançons cette année la mise en place de dispositifs permettant de réduire ces coûts. Ainsi vont se généraliser les détecteurs de mouvements et la mise en place de cellules photométriques pour les éclairages extérieurs et intérieurs, des temporisations sur les installations de chauffage de bâtiments dont l'occupation se limite à quelques heures par jour, voir par semaine, le remplacement des robinets d'eau par des boutons poussoirs ou à détection etc.

Ces mesures peuvent paraître contraignantes, mais nous pensons que la commune de Lesparre-Médoc doit être exemplaire dans la protection de l'environnement ainsi que dans la gestion des fonds publics.

Nous comptons sur la compréhension et l'adhésion de l'ensemble de nos utilisateurs.



Eclairage public : Le saviez-vous?

En cas de panne d'un candélabre, vous avez la possibilité de la signaler par téléphone à l'accueil de la mairie pour une prise en compte rapide. A l'avenir, nous étudions la possibilité de faire une patrouille pour repérer les pannes et améliorer ce service.

Assainissement individuel

Dans le cadre des contrôles effectués depuis 4 ans par la Lyonnaise des Eaux, un rapport classant les différentes installations a été remis.

Le comité de pilotage a décidé dans un premier temps de traiter les cas les plus sensibles pour la santé et l'environnement.

Les personnes concernées recevront dans les prochaines semaines un courrier de mise en demeure pour se mettre en conformité.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Pourquoi, comment, où ?

La gestion différenciée s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponibles avec un cadre de vie de qualité. Elle consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit. Elle est une réponse à plusieurs enjeux :

• Enjeux environnementaux :

- préserver la biodiversité des espaces naturels,
- limiter les pollutions : produits phytosanitaires (herbicides, pesticides), bâches plastiques...
- gérer les ressources naturelles : économies d'eau, gestion des déchets verts...

• Enjeux culturels

- valoriser l'identité des paysages communaux,
- mettre en valeur les sites de prestige et patrimoniaux,

- diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier.

• Enjeux sociaux

- améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces,
- éduquer le grand public à l'environnement,
- favoriser l'autonomie des agents.

• Enjeux économiques

- faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes (augmentation des surfaces),
- optimiser les moyens humains, matériels et financiers,
- maîtriser les temps de travail,
- adapter le matériel (faucheuse, broyeur...).

Un groupe de travail est chargé d'élaborer une charte d'intervention afin de mettre en place la gestion différenciée à Lesparre-Médoc.



Concours communal des maisons fleuries 2010

Les beaux jours sont là. À tous les amoureux des plantes et des fleurs, la ville organise de nouveau le concours des maisons fleuries. Que vous ayez un grand jardin, ou que vous ne possédiez qu'un balcon, le concours est ouvert à tous !

La municipalité souhaite à travers cette opération, récompenser celles et ceux qui œuvrent à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie de la ville.

Les inscriptions, disponibles à l'accueil de la mairie, s'effectueront du 17 mai au 18 juin.



■ Groupe « Lesparre Cœur Médoc – Avec Vous »

BUDGET PRIMITIF 2010

Oui, pour la première fois depuis 10 ans, notre Groupe a voté les quatre Budgets Primitifs 2010, à savoir, le principal de la Commune, ainsi que les trois annexes concernant l'Assainissement, l'Eau et le Transport Scolaire.

Cette décision, murement réfléchie, nous est apparue naturelle, pour trois raisons principales : 1- la fiscalité inchangée, déjà lourdement chargée par la Communauté de Communes, 2 - le recours à l'emprunt, permettant de profiter d'une période de taux historiquement bas et d'une charge de la dette somme toute légère, 3 - enfin un programme d'investissement équilibré et bien ciblé, grâce à un travail collectif au sein des Commissions. Nous pourrions y ajouter une quatrième raison : une prise de position ferme, que nous appré-

cions, pour tenter d'obtenir une gestion plus efficace et plus rigoureuse de la CDC.

Cela dit, ainsi que nous l'indiquons très clairement lors du Conseil Municipal du 31 mars, ce vote ne préjuge en rien de l'avenir. Nous sommes et nous restons, n'en déplaise à quelques esprits chagrins, dans l'opposition. Notre volonté est de faire avancer la Ville, en nous comportant en force de proposition, sans nous départir de notre vigilance habituelle.

Bien évidemment, des divergences subsistent avec la Majorité Municipale, dont l'essentielle concerne les choix et voies « politiques » retenus pour restaurer l'image de la Ville et assurer son attractivité. Ce qui a été entrepris depuis deux ans va plutôt dans le bon sens, mais pour nous, la priorité des priorités demeure le Développement Economique. Les actions entreprises dans ce domaine tant par notre

Municipalité, que par la CDC, ne nous paraissent pas suffisamment volontaristes et visibles. Il convient d'envoyer des signaux clairs. Le jour où l'on dira : non seulement il fait bon vivre à Lesparre dans un cadre agréable, mais il est également intéressant de s'y installer en tant qu'entrepreneur et d'y travailler, la bataille sera gagnée. Non, ce n'est pas une utopie ! Certes, le chemin n'est pas aisé, la réussite n'est pas assurée, mais nous sommes certains que le redressement de Lesparre, passe par cette voie, qui fonctionne ailleurs.

**JC LAPARLIERE, M. DUBOS,
J. CAZAUX,
Conseillers municipaux**

■ Groupe « La voix de gauche »

VEUX POUR LESPARRE

- Pour nous élus de gauche, la culture, c'est quoi ?

« La culture, c'est ce qui nous enrichi, elle nous fait comprendre le Monde dans lequel nous vivons, pour plus de citoyenneté, et plus de participation. » Nous entendons par culture tout ce qui peut nous interpeller, nous porter à la réflexion, développer notre sens critique. Elle doit concerner tous les âges de la vie, toutes couches sociales, elle doit être accessible à tous, et doit être une priorité.

Pour l'équipe municipale majoritaire, c'est quoi ? Décider arbitrairement et de manière autoritaire l'amputation de la subvention de 16 000 €

sur 41 000 € au Centre Culturel, par un changement si l'assemblée générale ne décidait pas de l'augmentation des tarifs pour les adhérents hors CDC (voir S.O. du 13/04/2010).

La même contrainte est-elle imposée aux sportifs ? toutes disciplines confondues.

Nous ne voyons poindre à l'horizon aucune politique culturelle digne de ce nom, pourtant indispensable pour que vive la capitale du Médoc....

- Comment peut-on prétendre à une véritable cohésion sociale et aux resserrements des liens entre lesparriens, si l'on ne respecte pas nos aînés. Exemple : la décision de murer les salles communes et de rencontre

de la résidence Louise Michel, laissant les résidents dans le plus grand désarroi avec un sentiment d'abandon..

- Les lesparriens n'ayant pas eu connaissance du diagnostic sanitaire des marronniers du Cours Victor Hugo, se posent la question :

Etaient-ils tous malades ?

Est-ce là la politique environnementale de la ville ?....

Voici trois pôles sur lesquels l'équipe municipale « Pourquoi pas » a encore d'énormes progrès à faire.

**N. DOURSENOT-MOUTON,
D. BOLLEAU, S. BORGHESI
Conseillers municipaux**

■ Groupe « Union Lesparre Médoc »

RENDRE A CESAR CE QUI APPARTIENT A CESAR : un principe de plus en plus difficile à appliquer.

Les récentes élections régionales ont été marquées par un taux record d'abstentions que les politologues expliquent, en partie, par l'éloignement de la Région et l'ignorance par nos concitoyens des fonctions qu'elle exerce. Il faut bien reconnaître qu'entre la commune, la communauté de communes, le Pays, le Département, la Région, sans oublier l'Etat, dont les compétences respectives ne sont pas toujours clairement délimitées, le commun des mortels a de quoi s'y perdre. D'autant que certains dirigeants de collectivités territoriales prennent parfois un malin plaisir à entretenir la confusion des genres, à des fins politiciennes, pour valoriser leur rôle, justifier leur existence, l'augmentation de leurs effectifs et le développement de leurs sièges : une confusion dont les effets sont ressentis jusqu'au niveau local de la commune.

Par exemple, à Lesparre, les deux opérations présentées comme les réalisations- phares

des deux premières années de mandat de la nouvelle municipalité - le réaménagement du parvis de la gare et la création du giratoire Saint-Léonard - sont en fait deux programmes portés le premier par la Région, le second par le Département; ils en ont assuré, chacun en ce qui le concerne, le financement majoritaire - mais partiel - abondé d'une série de contributions complémentaires plus ou moins importantes.

Ainsi, pour ces deux chantiers sont intervenus également :

- la commune (enfouissement des réseaux électriques et éclairage public, mobilier urbain, aménagement paysager du centre du giratoire).
- le Département, en complément de la Région pour la gare,
- la Région, en complément du Département pour le giratoire,
- l'Etat, Electricité de France, le Syndicat Départemental des Energies Electriques de Gironde (SDEEG), bref toute une kyrielle d'in-

tervenants autres que la commune ; on imagine la complexité du montage de tels dossiers.

D'où des pertes de temps et d'énergie se traduisant, au bout du compte, par des coûts supplémentaires. Mais ne nous y trompons pas, quelle que soit la provenance des financements, in fine, c'est toujours nous, les contribuables, qui payons la facture.

On sent bien, à travers ces exemples, qu'une réforme des collectivités territoriales - Région et Département - s'impose, sans forcément les supprimer, mais en délimitant plus précisément leurs domaines d'action, afin de mettre un terme à ces financements croisés où l'on finit par ne plus savoir qui fait quoi.

**Alain JEANTET
Conseiller municipal**

OPÉRATION BUS PLAGE 2010

Depuis 2003, le CCAS de Lesparre en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde et CITRAM propose du 1er juillet au 3 septembre l'opération « Bus Plage ». Un tarif promotionnel est proposé à 2 € l'aller-retour pour voyager au départ de Lesparre à destination d'Hourtin, Vendays-Montalivet ou du Verdon. Cette formule est destinée aux personnes de moins de 20 ans et aux familles (1 adulte + 1 enfant minimum).

Rendez-vous au CCAS, muni d'un justificatif de domicile, d'une photo et d'une pièce d'identité ; votre carte vous sera délivrée gratuitement.

Vie économique

ENTREPRISES D'AQUITAINE : VOUS AVEZ VOTRE ADRESSE À PARIS !

Le Centre d'affaires de la Maison d'Aquitaine vous propose des espaces multi usages à prix très attractifs au cœur de Paris pour vos opérations de presse, de communications, vos rendez-vous professionnels.

Outil de promotion économique et culturel, le Centre d'affaires est également à la disposition des associations, institutions et organismes de promotion sans visée commerciale.

N'hésitez pas à consulter le site internet <http://maison.aquitaine.fr>

LES NOUVEAUX COMMERCES DE LA VILLE

Mme Alexandra DURAND a ouvert le magasin "Intérieur d'âme", rue Jean-Jacques Rousseau et propose des objets pour la décoration et l'art de la table.

Mme Séverine PERE a ouvert le magasin "Luxe Discount", rue Jean-Jacques Rousseau, magasin de déstockage de vêtements et d'accessoires de marque à prix discount.

Mme Sabine VEYRY a ouvert la boutique "Trente-Trois", rue Jean-Jacques Rousseau et propose vêtements et accessoires de la marque.

AGENDA

DU 13 MAI AU 16 MAI
FÊTE DE L'ASCENSION
Couronnement de la Rosière de Saint-Trélody, messe avec concert de l'ensemble vocal Crescendo, thé dansant, loto, concours de belote, vide-grenier.

12 ET 13 MAI
FINALE DES COUPES DU DISTRICT DE GIRONDE ATLANTIQUE de football.

15 MAI
BAL COUNTRY
Avec le groupe Hibiscus. Espace François Mitterrand. 10€ (7€ pour les adhérents).

21 MAI
CONCERT Par l'ensemble vocal crescendo. 21h, à l'espace François Mitterrand. Gratuit.

DU 22 AU 24 MAI
TOURNOI INTERNATIONAL MINIMES DU SUD-OUEST Football. Plaine des sports.

29 MAI
SPECTACLE « LE PAS DE LA LOUVE ». Avec la Compagnie Mutine. Espace François Mitterrand. 5€ (2€ pour les moins de 18 ans).

29 ET 30 MAI
PORTES OUVERTES A LA MAISON FAMILIALE ET RURALE Saint-Trélody.

13 JUIN
CONCOURS DU CLUB DE TIR Organisé par le SAM. Concours annuel. Stand de tir de Lesparre-Médoc.

21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE

DU 8 AU 10 JUILLET
15^e édition du FESTIVAL LM JAZZ - Soirée "Ciné-jazz" au cinéma Le Molière gratuite et 2 soirées à l'espace F. Mitterrand. Gratuit jusqu'à 16 ans, 12 € la soirée ou 20 € le "Pass 2 soirées".

14 JUILLET
FÊTE DE L'HIPPODROME

GROUPE LESPARRE IMMOBILIER



66 RUE DE LA PLAGE
33 780 SOULAC
TEL. 05 56 73 61 61

51 AV DE L'OCEAN
33 930 MONTALIVET
TEL. 05 56 09 27 77

10 PLACE DE L'ÉGLISE
33 990 HOURTIN
TEL. 05 56 73 88 88

2 AV DU VIEUX BOURG
33 980 AUDENGE
TEL. 05 56 26 92 37

12 PLACE DU ML FOCH
33 340 LESPARRE
TEL. 05 56 41 84 84

11 QUAI LEON PERRIER
33 250 PAULLAC
TEL. 05 56 59 04 68

11 AV DU GNAL DE GAULLE
33 185 ST LAURENT
TEL. 05 56 59 12 12



Pompes funèbres Marbrerie Chambre Funéraire

A.P.R.



25 ans
au service
des familles

DES PROFESSIONNELS
À VOTRE ÉCOUTE

ORGANISATION COMPLETS DES FROUQUES
TRANSPORT DE CORPS AVANT ET APRÈS MÊME EN MER
FRANCE ET ÉTRANGER
SOINS DE CONSERVATION
INHUMATION
INCINÉRATION
EXHUMATION
CONTRAT OBSÈQUES
AUTELLES, CAVEAUX ET MONUMENTS FUNÉRAIRES

05 56 73 40 61 - 0 800 805 609



Respect
Dévouement
Compétence



28 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 LESPARRE • p.f.a.r.@wanadoo.fr



Dubreuilh

ADDUCTION D'EAU - ASSAINISSEMENT
VRD - STATIONS D'EPURATION

Une entreprise régionale au service des collectivités

www.dubreuilh.fr

Agence de Gironde

TECHNOBRUGES - Rue de l'Hermitte - 33520 BRUGES - Tél. 05 56 69 69 99



POUR TOUS VOS PROJETS



GAILLAN
Tél. : 05 56 41 10 97

- Gros-Œuvre
- Couverture
- Isolation
- Menuiseries, Placards
- Panneaux
- Parquets
- Carrelages
- Aménagements Extérieurs
- Outillage

Michel MARTIN
33340 LESPARRE-MEDOC

Tél. 05.56.41.03.44
Fax 05.56.59.40.64
geometre@martinmedoc.fr



Géomètre Expert - Expert Agricole Foncier et Immobilier

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Boutique Cadeaux - Art culinaire

- 33340 LESPARRE -
Tél. 05 56 41 04 25 - Fax 05 56 41 60 33
Bati : 05 56 41 60 41 - Fax 05 56 41 60 42



ÉLECTRICITÉ - AUTOMATISME - AUDIOVISUEL
CHAUFFAGE - PHOTOVOLTAÏQUE - DÉPANNAGE

3 rue des Alineys | 33340 LESPARRE | Tél. 05 56 41 04 53
contact@smes-energies.fr

Fax 05 56 41 16 54

www.smes-energies.fr

RESTAURANT



Le Blé Noir

1 route de Lesparre - RN 215 - 33340 GAILLAN
Tél. 05 56 41 63 08
www.le-ble-noir.regioland.com

Pour paraître dans ces pages de publicité, n'hésitez pas à contacter
Didier MUSSOTTE au 05 57 77 08 58

